



Le mouvement pour la défense des animaux

Les premiers organismes voués à la défense des animaux ont été créés en Angleterre au 19^e siècle. Ils militaient surtout contre la cruauté envers les animaux domestiques et l'utilisation des animaux à des fins de recherche médicale.

Depuis quelques décennies, partout dans le monde, des groupes pour la défense des animaux se sont formés. Ils visent à protéger les animaux de la souffrance causée par les activités humaines. Ces organismes dénoncent les conditions de vie dans les entreprises d'élevage intensif, les méthodes d'abattage des bêtes pour la consommation humaine, l'utilisation des animaux pour les tests dans les laboratoires scientifiques, la chasse sportive et la chasse pour le commerce de la fourrure. D'autres groupes militent contre la façon dont le cirque, le rodéo, la corrida, la course ou le zoo utilisent les animaux.

Les groupes de défense des animaux ne fondent pas leur action sur des croyances religieuses; ils ont surtout été influencés par les écrits de Peter Singer. Ce philosophe a publié en 1975 un livre intitulé *La libération animale*. Selon Peter Singer, comme les animaux souffrent, ils doivent être considérés comme les égaux des êtres humains. Il s'intéresse au principe de l'égalité dans le règne animal, peu importe l'espèce. Il pense que les êtres humains ne sont qu'une espèce parmi toutes les autres espèces animales.

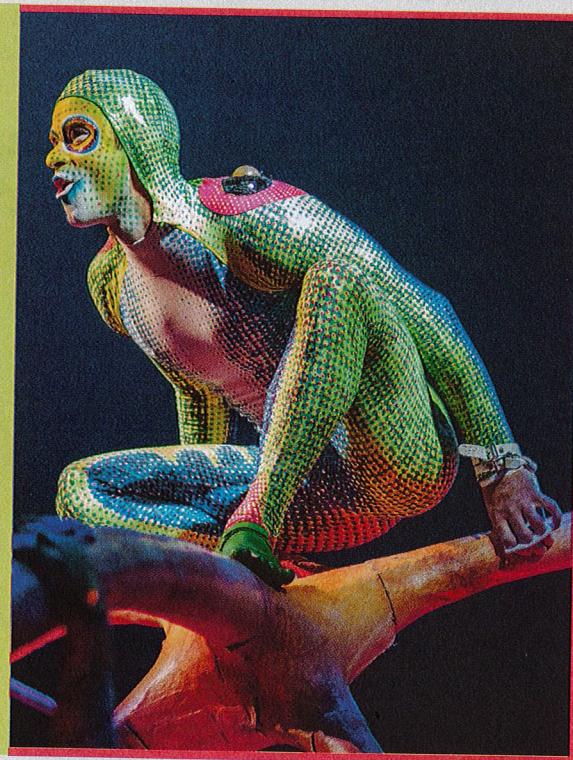
Qu'est-ce que c'est ?

LE CIRQUE DU SOLEIL

- Crée en 1984, le Cirque du soleil est une entreprise québécoise connue mondialement pour l'originalité de ses spectacles sans animaux.
- On estime qu'environ 15 millions de personnes auront vu un spectacle du Cirque du soleil en 2011.
- Le spectacle *Totem*, produit en 2010, raconte le périple de l'espèce humaine. Voici quelques réflexions de son concepteur et metteur en scène, Robert Lepage :

« J'ai eu envie de ramener les animaux au Cirque, en me disant qu'il y a sûrement une façon de ramener les animaux sans que l'homme les dresse ou soit au-dessus d'eux autres. [...] parce qu'avant d'être des hommes, on était des singes, avant d'être des singes, on a été des mammifères, on a été des reptiles, on a été des poissons... »

Source: Dany BOUCHARD, « Robert Lepage. L'histoire de l'Homme, jusqu'à son désir de voler », *Canoe* [en ligne]. (Consulté le 2 novembre 2012.)



Les groupes de défense des animaux remettent en question la domination des êtres humains sur les autres espèces animales. On peut penser que ces groupes augmenteront en nombre dans les années à venir et que leurs activités contribueront à modifier le comportement des êtres humains envers les espèces animales.

« On peut juger de la grandeur d'une nation par la façon dont les animaux y sont traités. Gandhi »

LES LOIS DE PROTECTION DES ANIMAUX

Les premières lois de protection des animaux ont été votées en Europe au 19^e siècle. En 1822, le gouvernement britannique a adopté une loi protégeant les animaux domestiques contre les mauvais traitements, entre autres les chevaux et le bétail. Rapidement, cette loi a été renforcée pour encadrer la cruauté envers les animaux de façon plus générale, interdisant par exemple les combats de chiens. Ces lois de protection se sont rapidement étendues en Europe et dans le monde, comme en France et aux États-Unis.

Aujourd’hui, de nombreuses lois protègent aussi bien les animaux de consommation, destinés à être abattus pour leur viande, que les animaux domestiques, les animaux sauvages et les animaux de laboratoire. Les lois protégeant les animaux se rejoignent souvent : l’absence de douleur, de maladie, de stress, de faim, de soif et de peur, ainsi que la possibilité d’exprimer des comportements normaux, propres à chaque espèce, font partie des exigences de base.

Il existe des lois spécifiques, qui protègent des animaux particulièrement vulnérables, comme les baleines et les mammifères marins : c’est le cas du Marine Mammal Protection Act, de 1972, aux États-Unis.

Les pays qui font de la recherche biomédicale se sont également dotés de réglementations sur la protection des animaux de laboratoire. Ainsi, seules les expériences à but scientifique ou médical sont autorisées, et les animaux doivent être correctement traités pour leur éviter des souffrances et des traumatismes inutiles. Encore une fois, le Royaume-Uni a été pionnier en publiant en 1876 la première loi au monde sur la protection des animaux en recherche.

Qu'est-ce que c'est ?

LA SPCA

- La Société de prévention de la cruauté envers les animaux ou SPCA voit le jour en Grande-Bretagne en 1824.
- Fondée à Montréal en 1869, la Société canadienne pour la prévention de la cruauté envers les animaux est la première société humanitaire au pays.



UN LABORATOIRE DE RECHERCHE BIOMÉDICALE.

Aujourd’hui, de nombreux pays tentent de réduire le nombre d’animaux utilisés dans les laboratoires.

Il existe également des lois internationales: La Convention sur le commerce international d'espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES), adoptée en 1975, protège quelque 30 000 espèces animales ou végétales, interdisant par exemple le commerce d'animaux menacés. À ce jour, 176 pays ont signé la Convention. Le Canada a été le dixième à le faire.

Malgré ces lois, dans de nombreux pays, les combats d'animaux et les mauvais traitements existent encore, et les réglementations de recherche ne sont pas toujours suffisamment respectées.

DIFFÉRENTES FORMES DE POUVOIR EXERCÉES

Dans les démocraties, les lois sont adoptées et appliquées par les trois formes de pouvoir qui existent.

- Le pouvoir législatif écrit et adopte les lois. Il est habituellement exercé par le Parlement. Au Canada, c'est en 1985 que le Code criminel interdit de provoquer volontairement la souffrance d'un animal en le négligeant ou en lui infligeant une douleur ou une blessure. Depuis, la cruauté envers les animaux est considérée comme un crime.
- Lorsqu'une loi a été adoptée, le pouvoir exécutif s'occupe de la faire respecter. Pour s'assurer que les lois sur la protection des animaux sont correctement appliquées au Canada, les ministères de l'Agriculture, les policiers et les sociétés pour la prévention de la cruauté envers les animaux travaillent ensemble.
- Le pouvoir judiciaire punit ceux qui enfreignent les lois. Au Canada, par exemple, si une personne est jugée coupable d'avoir maltraité un animal, elle peut être punie d'un maximum de cinq ans de prison et peut se voir interdire de posséder des animaux. Elle peut aussi être condamnée à verser une amende allant jusqu'à 10 000 \$.

Différentes formes d'obéissance à la loi

À la suite des pressions de l'association People for the Ethical Treatment of Animal (PETA), plusieurs grandes entreprises ont changé leurs pratiques. En 2000, par exemple, l'une des plus grandes chaînes de magasins de vêtements aux États-Unis a accepté de ne plus utiliser de cuir provenant de la Chine ou de l'Inde, où les animaux étaient transportés dans des conditions effroyables. En 2002, d'autres grandes entreprises ont pris la même décision.

Les industries cosmétiques sont depuis longtemps réputées pour leurs mauvais traitements envers les animaux. Chaque année, près de 40 000 animaux sont mutilés dans les laboratoires européens pour mettre au point une crème de beauté, un rouge à lèvres ou un shampooing. Certaines entreprises, cependant, font le choix de ne pas tester leurs produits sur des animaux.



PATRICIA TULASNE (1959-)
Actrice et comédienne

- Patricia Tulasne a joué dans plusieurs pièces de théâtre, films et téléromans québécois.
- Engagée dans la cause de la défense des animaux, elle est végétarienne et elle milite au sein de l'Association végétarienne de Montréal (AVM).
- Elle participe à des campagnes de sensibilisation aux besoins des animaux domestiques.

« La triste vérité sur les tests de produits de beauté sur les animaux, c'est qu'ils provoquent des douleurs et des souffrances inimaginables. Si, sur tous les emballages des produits cosmétiques testés sur les lapins ou sur les souris, il y avait une photo montrant les larmes, les yeux gonflés et la peau enflammée de ces animaux, je pense que tout le monde refuserait d'acheter de tels produits et participerait à la campagne visant à faire cesser toutes ces atrocités. »

Sir Paul McCartney, 2012 [traduction libre].

Différentes formes de désobéissance à la loi

En 2011, une fourrière privée de Montréal a été dénoncée, car elle ne respectait pas les lois de protection envers les animaux. Cette fourrière, qui recueillait de nombreux animaux abandonnés, adoptait en effet des pratiques cruelles.

Une chaîne de restaurants a été critiquée pour son manque de respect envers les lois de protection des animaux. L'association PETA a dénoncé les conditions d'élevage des poulets à travers des reportages choquants. On y découvrait que les poulets étaient entassés dans des conditions insalubres et souffraient de nombreuses malformations en raison des pratiques d'élevage. La plupart des poulets ne survivaient que grâce aux antibiotiques qu'on leur donnait.

DÉFENDRE SA CAUSE

Plusieurs groupes de défense des droits des animaux manifestent publiquement pour protester contre l'utilisation de la fourrure par les créateurs de mode. Pendant la semaine de la mode, par exemple, l'association PETA a déjà manifesté sur le parvis des Droits de l'Homme, à Paris, en France, munie de bannières «La fourrure, c'est la mort» ou traînant des fourrures ensanglantées dans les rues. L'association a aussi attiré l'attention sur le fait que plusieurs grands noms de la mode refusent de vendre de la fourrure.

D'autres groupes ont déjà entrepris des actions plus violentes, parfois même illégales, pour défendre leur cause. Des membres du Front de libération des animaux (Animal Liberation Front), fondé en Grande-Bretagne en 1976, sont déjà rentrés par effraction dans des laboratoires médicaux ou universitaires pour libérer tous les animaux qui s'y trouvaient, mais aussi pour vandaliser et incendier les locaux.

Certains groupes militants, comme Sea Shepherd, mènent des actions pour défendre les animaux marins, comme les baleines. Pour cela, ils ont déjà foncé avec leur bateau sur des navires venant de pays, comme l'Islande, la Norvège et le Japon, qui pratiquent la pêche à la baleine. Dans certains cas, ils ont brisé les coques et fait couler des bateaux. Ce faisant, ils ont enfreint la loi : il est interdit de détruire des choses qui appartiennent aux autres.



L'ESPERANZA DANS LE PORT DE HALIFAX, EN NOUVELLE-ÉCOSE.

En 2008, l'Esperanza, le navire de Greenpeace, a empêché une flotte de bateaux de chasser dans le Sanctuaire de baleines de l'océan Antarctique pendant 14 jours.